



Protection famille en cas de séparation

Par **matiss007**, le **17/03/2008** à **17:51**

je vis séparé depuis 6 ans et ma fille vient d'accuser son "beau père" d'attouchements.....Propos tenus devant des élèves de sa classe puis devant la CPE et enfin devant un agent de la gendarmerie...Une confrontation entre elle et son beau père a eu lieu et à ce moment elle a déclaré que ces propos étaient mensongés et qu'elle avait révé....Cette confrontation devait elle avoir lieu ??

Depuis sa déclaration, elle est avec sa maman chez ses grands parents...persuadés de l'innocence de leur gendre....influence portée sur ma fille qui est au courant des risques encourus par son beau père.....propos tenus par sa grand mère concernant les risques si l'accusation est réelle....Comment protéger ma fille d'un environnement qui semble idéal avec des personnes qui l'entourent qui pensent que ma fille "fabule" ... âge bête.....